

# DÉLIBÉRATION

## **Rapport des Représentants du Syndicat au Conseil d'Administration de SEMELEC 63 sur l'exercice 2016**

**établi conformément à l'article L 1524-5 du CGCT  
sur les sociétés d'économie mixte locales**

La Société SEMELEC 63 est une société d'économie mixte locale, créée le 26 février 1992, ayant pour vocation principale de réaliser sous mandat de maîtrise d'ouvrage les travaux d'investissement du Syndicat et de remplir auprès de ce dernier diverses missions d'assistance.

Son capital de 120 434,73 € est détenu à 84,81 % par le Syndicat Intercommunal d'Electricité et de Gaz du Puy-de-Dôme qui compte 4 représentants au Conseil d'Administration, désignés par le Comité syndical réuni en assemblée générale le 7 juin 2014 :

Madame Monique BONNET, Messieurs Jacky BOUKHALFA, Alain HAUTIER et Bernard VEISSIERE.

Le groupe des actionnaires privés, constitué de 7 personnes physiques, détient 15,19 % du capital et dispose d'un siège d'administrateur.

La dernière assemblée générale de SEMELEC 63 qui s'est tenue le 14 juin 2016, a arrêté les comptes de l'exercice 2015, vingt-quatrième exercice social. L'exercice clos fait apparaître :

- Un chiffre d'affaires net : 1 191 336 € HT (- 0,7 %)
- Une valeur ajoutée estimée à 73,1 %
- Un effectif moyen de 14 salariés en équivalent temps plein
- Une perte de 120 644 €

L'assemblée générale de la société a décidé d'imputer ce déficit au chapitre «report à nouveau».

Au plan patrimonial, la situation au 31 décembre 2015 se résumait ainsi :

- Actif immobilisé net ..... 29 959 € (- 6,6 %)
- Capitaux propres ..... 2 334 913 € (- 4,9 %)

En conclusion, l'activité de la société consacrée exclusivement au SIEG du Puy-de-Dôme, la composition de son capital et de son conseil d'administration en font une société liée au Syndicat au sens de l'article 19 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics. Aucune modification statutaire de la société SEMELEC 63 n'est intervenue au cours de l'exercice 2015.

La Présidente de séance propose à l'Assemblée de valider le rapport des représentants du SIEG au Conseil d'Administration de SEMELEC 63 pour l'exercice 2015.

Les opérations de vote se sont déroulées de la manière suivante :

Nombre de membres en exercice .....	290
Nombre de délégués présents.....	59
Nombre de votants .....	57
Nombre de délégués ne prenant pas part au vote.....	0

Résultat des votes : Pour ..... 59          Contre ..... 0          Abstention ..... 0

Fait à Cournon-d'Auvergne,  
Le 20 juillet 2016  
Pour copie conforme

Pour le Président et par délégation  
La 1<sup>ère</sup> Vice-Présidente



Monique BONNET

REÇU A LA PREFECTURE  
DU PUY-DE-DOME LE

4 AOUT 2016

CONTRÔLE DE LÉGALITÉ